

Dysphasie

❖ Définition

La dysphasie est un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage, et du développement du langage oral

❖ Prévalence

Cette pathologie, trop peu connue, est assez fréquente, puisque l'on considère qu'elle touche sous une forme ou une autre 2% de la population soit plus d'un millions de personnes en France.

❖ Qui atteint-elle ?

Elle atteint des enfants :

- ④ Sans histoire médicale particulière.
- ④ Sans déficit sensoriel.
- ④ Sans déficit intellectuel.
- ④ Sans troubles du comportement, même si certains enfants peuvent paraître agités, peu attentifs.
- ④ Sans trouble de la relation : l'enfant dysphasique cherche à communiquer par tous les moyens à sa disposition, contrairement à l'enfant autiste par exemple.

Les garçons sont plus touchés que les filles.

La dysphasie peut être plus ou moins sévère et se présenter sous des formes diverses:

- ④ Paroles indistinctes.
- ④ Troubles de la syntaxe.
- ④ Expressions par mots isolés.
- ④ Discours plus ou moins construit.
- ④ Manque du mot
- ④ Compréhension partielle du langage oral...



❖ L'origine ou les causes

L'origine de ce trouble est actuellement à l'état d'hypothèses génétiques ou d'anomalies structurelles cérébrales, non décelables. La recherche continue.

❖ Difficultés observées dans les dysphasies :

Elles portent sur des aspects complexes:

- ⊗ Soit de la réception, c'est à dire de la compréhension du langage.
- ⊗ Soit de la programmation des sons de la langue puis de leur production.
- ⊗ Soit sur la disponibilité des mots ou encore sur leur agencement syntaxique au sein de la phrase.

Ces domaines du langage peuvent être déficitaires ou préservés indépendamment les uns des autres. C'est pourquoi les enfants doivent faire l'objet d'un diagnostic précis permettant de poser les indications thérapeutiques.

Le langage écrit est souvent d'acquisition problématique. De fait, les troubles ont un retentissement constant sur les apprentissages scolaires classiques, puisque le langage est l'outil privilégié de la transmission du savoir à l'école.

Ces enfants parlent mal, parlent tard, ont durablement, des difficultés d'expression orale.

Dans d'autres domaines pourtant, ils se développent bien, même si fréquemment les difficultés langagières s'accompagnent d'un retard psychomoteur ou/et graphique.

Ils organisent un langage qui peut suffire dans la vie quotidienne mais gardent le plus souvent des difficultés de langage.

Le langage est fait de morceaux, d'approximations, de segments traités sans souplesse comme des agglomérats, des blocs figés.

❖ Le diagnostic

Que faire en cas de doutes ?

- ⊗ Demander une ordonnance pour un bilan orthophonique à son pédiatre ou son médecin généraliste.
- ⊗ Prendre contact avec une orthophoniste qui fera alors passer un bilan évaluant tous les aspects du langage (expression/compréhension).



Pour les personnes qui vivent en Indre et Loire :

- A l'issue du bilan, si le doute est confirmé par l'orthophoniste, prendre rendez-vous au centre référent du langage de Clocheville, pour un diagnostic de dysphasie à l'adresse suivante :

Hôpital Clocheville

Service de neurologie pédiatrique

49, boulevard Béranger

37044 Tours Cedex

Le responsable de ce service est le Dr Marie-Anne Barthez.

Vous pouvez-vous adresser ou prendre rendez-vous par téléphone ou email :



Pour appeler, un numéro

Secrétariat centre référent du langage

02 47 47 85 58

Email : ma.barthez@chu-tours.fr

Anne-Laure



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h, de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h, de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence, laissez un message)